

	Botéraou Joseph : Né le 14-10-1880 à Ploudalmézeau ; 1906, prêtre et vicaire à Tréméven ; 1908, vicaire à Plouzévédé ; 1911, vicaire à Landivisiau ; 1934, recteur de Plouyé ; 1937, curé-doyen de Plouzévédé ; 1947, chanoine honoraire ; 1950, retiré à la maison Saint-Joseph ; 1951, prêtre résidant à Ploudalmézeau ; 1952, aumônier du juvénat de Kerustum, Ergué-Armel ; décédé le 17-02-1952. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1952 p. 159-161.
--	--

M. le Chanoine Botéraou, Ancien Curé de Plouzévédé. M. Joseph Botéraou naquit à Ploudalmézeau en 1880 dans une famille nombreuse et foncièrement chrétienne à laquelle il resta toujours très attaché, et c'est cette affection familiale qu'il a trouvée, empressée à ses soins, dans la courte crise qui l'emporta.

Les premières démarches vers la vocation, préparées par la toute première éducation, lui furent facilitées par la vigilance et les conseils de prêtres tels que M. Grall, curé de Ploudalmézeau, et son vicaire M. Cardaliaguet. Et tout au long des études qu'il fit au collège de Lesneven, il ne perdit jamais de vue le but qu'il se proposait depuis son enfance. Aussi entra-t-il au Grand Séminaire à la fin de sa rhétorique. Il s'y fit aimer pour son amabilité et son caractère jovial ; il s'y fit apprécier aussi, d'abord pour l'application qu'il montrait à son devoir de séminariste, et encore pour un tempérament d'artiste qui se manifestait dans son chant comme dans son jeu à l'orgue.

Sous des apparences robustes et bien qu'il eût fait son service militaire, sa santé laissait cependant à désirer au point qu'il dut passer une bonne partie de la dernière année de ses études dans sa famille ou au presbytère paroissial, et qu'il l'acheva juste à temps pour recevoir l'ordination sacerdotale en juillet 1906. Ce fut en considération de cet état de santé que l'administration diocésaine le nomma d'abord vicaire dans la petite paroisse de Tréméven : il s'y plut beaucoup et lorsque, deux ans après, il quitta cette paroisse, il y laissa le meilleur souvenir.

Il était nommé en 1908 à Plouzévédé vicaire de M Le Bail qui, le connaissant bien, estimait ses qualités. Ce n'étaient pas seulement celles d'un musicien, mais aussi d'un prédicateur à la parole facile et chaude, d'un catéchiste habile à captiver son petit auditoire par la clarté de ses explications et le choix de récits et de traits pittoresques.

Il ne resta guère plus de temps à Plouzévédé qu'à Tréméven ; car en 1911 il était nommé à Landivisiau où son ministère devait se prolonger jusqu'en 1934. C'est dans cette importante paroisse qu'il a donné le meilleur de lui-même. Directeur du patronage, s'il n'a pas négligé la formation physique de ses jeunes gens et s'il les a orientés vers les compétitions sportives, il s'est surtout occupé de leur formation religieuse et sociale dans des cercles d'études sérieusement organisées où s'est préparée de longue main une élite qui fait honneur à la paroisse.

Chargé de l'œuvre de la « Bonne Presse », il s'y est employé avec succès usant au besoin, de petites industries pour placer des abonnements et pour activer la vente au numéro. Vicaire organiste, il a monté une chorale qui n'a pas seulement contribué à la beauté des offices paroissiaux, mais qui s'est souvent fait entendre dans les festivals et les concours. Toutes ces activités ne nuisaient nullement au ministère qu'il exerçait près des âmes : il fut, en effet, un confesseur d'une régularité exemplaire, et un directeur de consciences qui savait donner les conseils appropriés à tel devoir d'état ou à telle vocation.

Il avait cinquante-quatre ans — l'âge moyen auquel les prêtres de son temps arrivaient au rectorat ! — lorsqu'il fut nommé à Plouyé. Il savait qu'il n'y trouverait pas les facilités ou les consolations que lui avaient prodiguées les paroisses de son vicariat ; il se mit néanmoins avec ardeur au travail, et il éprouva combien les visites à domicile, faute d'assistances régulières à la messe, peuvent être efficaces dans le commerce des âmes et combien aussi « la bonne presse » acceptée pour faire plaisir au recteur peut suppléer, jusqu'à un certain point, la parole autorisée qui tombe du haut de la chaire.

Puis, après trois ans, il eut la joie de retrouver une des paroisses qui l'avaient vu jeune et ardent vicaire : en 1937, il était doyen de Plouzévédé. Il reprit contact avec cette population chrétienne que l'apostolat de ses prédécesseurs : MM Boulic et Coquet, avait marquée d'une forte empreinte. Mais, à cette paroisse, pour pratiquante qu'elle fût dans sa grande majorité, manquaient des organes que le curé considérait à juste titre comme essentiels : une école libre et un patronage pour les garçons. Ce ne fut pas sans peine qu'il édifia la première, et il eut bien des obstacles à surmonter : c'était pour lui une raison de plus de s'attacher à la réalisation de cette oeuvre. Quant au patronage, ce fut chose plus facile, et, désormais, une belle maison s'élève entre Plouzévédé et Berven pour accueillir garçons et jeunes gens de l'un et l'autre quartiers.

Les talents de M. Botéraou le faisaient naturellement rechercher pour les grandes fêtes ou réunions religieuses : pardons, retraites, adorations, missions, pèlerinages. Très serviable, il ne refusait jamais les bons offices qu'il pouvait rendre, et sa présence et son action mettaient partout mouvement et animation.

L'âge venant, ses forces déclinaient peu à peu, puis rapidement ; et, en 1950, il crut devoir offrir sa démission. Il se retira d'abord dans la maison Saint-Joseph à Saint-Pol, où il prit quelques mois de repos. Mais il avait la nostalgie de Ploudalmézeau où la maison de sa famille lui restait ouverte et où il avait une très chère amitié qui datait du collège et ne s'était jamais relâchée. Il revint donc au pays, se rendant encore utile à la paroisse, dans la mesure de ses forces. Et puis, se faisant illusion sur ce qui en restait, cédant peut-être à un besoin sénile de changement, il sollicita de Monseigneur l'Evêque un poste qui lui donnât quelque occupation. Monseigneur venait de lui donner satisfaction en le nommant chapelain du juvénat de Kerustum, en Ergué-Armel. Mais à peine la Semaine religieuse avait-elle annoncé sa nomination que les journaux faisaient part de sa mort survenue au retour de la première et unique visite qu'il avait faite au juvénat.

Ses obsèques furent célébrées le mardi 19 février devant un très nombreux clergé et une foule recueillie où étaient représentées toutes les familles de Ploudalmézeau et les diverses paroisses où il avait exercé son ministère sacerdotal. Le nocturne fut présidé par M. le vicaire général Bellec, curé-doyen, et la messe chantée par M. l'abbé Bellec, curé-doyen, et l'absoute donnée par M. le vicaire général Cadiou. Avant l'absoute, M. le Curé donna lecture de la lettre de condoléances où Monseigneur l'Evêque faisait l'éloge de M. Botéraou. Puis M. le vicaire général Cadiou prit la parole pour retracer, en termes émouvants, la carrière de ce bon prêtre.

Tout au long de la cérémonie, les chants liturgiques furent admirablement rendus par la chorale des jeunes filles de la paroisse qui chantèrent aussi le cantique du Paradis entre le nocturne et la messe, et un Pie Jesu sitôt après l'élévation. Si faute de voix appropriée, ce ne fut pas le Pie Jesu de Fauré que M. Botéraou aimait tant, la douceur de cette très simple polyphonie et surtout la pieuse interprétation qui en fut donnée eussent sans doute satisfait aux désirs et aux exigences de son âme d'artiste.